



# Le Lazaréen

Amitié Prière Formation Action

## Avoir un esprit de vainqueur

Telle est la conséquence logique de la victoire du Christ lors de sa Résurrection. Sans orgueil de notre part, nous pouvons donc affirmer que notre religion est bien la religion de la victoire !

St Paul nous dit en effet : « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?... Aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en le Christ Jésus Notre-Seigneur » (Rom 8,31-39)

N'ayons donc pas de crainte

des hommes ! Pas de défaitisme, de découragement, de capitulation devant le monde, devant les puissances du mal sous quelque forme qu'elles se présentent, tant dans le monde que dans l'Église.

Rappelons nous toujours que la Victoire est déjà acquise malgré les apparences :

1) Victoire sur la mort car nous ressusciterons un jour avec notre propre corps mais transfiguré. Un corps magnifique et rayonnant...

plus besoin de passer une demi-heure devant la glace le matin !

2) Victoire sur le péché car désormais tout homme peut être sauvé, s'il le veut. Le Ciel lui est ouvert et la grâce lui est octroyée largement pour cela !

3) Victoire sur Satan car sa domination est désormais brisée bien qu'il puisse toujours agir jusqu'à la fin des temps, mais pas sans la permission divine. Or ces temps arrivent et il le sait, c'est pourquoi il se déchaîne tant aujourd'hui, sur tous les fronts !

Chers amis du CSL, en ces temps si troublés, gardons toujours en nous cette Foi invincible en la Résurrection et faisons la rayonner autour de nous par un esprit de vainqueur.

Père François de Salles,  
Aumônier Principal du CSL



**Le rôle du pilier  
au chapitre  
(p. 2)**

**Article spi :  
Grandeur et  
discretion, le  
génie de Saint  
Joseph (p.3)**

**Présentation  
de livres  
(p.6)**

**La constitutionnalisation  
de l'avortement ou la  
consécration de la  
femme moderne et  
émancipée (p.7)**

# Le rôle du pilier au chapitre

Comme l'expose le carnet de formation des animateurs : « Les piliers sont ceux qui ont compris l'esprit du Chapitre et qui veulent tendre vers l'idéal de l'animateur mais qui sont trop jeunes ou ne peuvent pas encore, pour différentes raisons (ex. : la peur de s'engager), remplir la fonction d'animateur. Les piliers sont invités à suivre les C.F.A. et le S.F.A. et peuvent aussi, à certaines occasions, être invités aux réunions des animateurs. »

Les piliers sont donc ceux qui, après une ou plusieurs années au chapitre, un ou plusieurs camps, ont intégré l'esprit du chapitre, par une réelle compréhension de ses piliers - amitié, prière, formation et action - et en les rendant effectifs par leurs actions au sein du chapitre et en dehors.

Les piliers sont toujours invités à progresser, par une formation continue lors des CFA et du SFA, mais aussi au sein de leur équipe. Les responsables de cette dernière doivent également les solliciter pour organiser certaines activités, ou préparer un



topo pour toute l'équipe. Durant les camps, ils ont également une place centrale pour la vie de leur équipe. Comme leur nom l'indique, ils sont les membres sur lesquels les chefs et animatrices d'équipe peuvent compter. Ils peuvent servir d'intermédiaires entre ces derniers et le reste de l'équipe, pour réaliser certaines tâches, ou peut-être également faire remonter certaines difficultés d'un membre. Il est donc important que les responsables d'une équipe les convient au moins deux fois à des réunions durant un camp et les consultent régulièrement durant l'année.

Cette implication des piliers dans la vie de leur équipe doit leur permettre d'aspirer au

rôle d'animateur en devenant des acteurs directs de la vie du chapitre.

Si l'engagement d'un pilier est moindre que celui d'animateur ou chef d'équipe, il joue tout de même un rôle important au sein du chapitre, il en est les fondations. Il apprend de ses chefs, dans le but d'en devenir un lui-même et de pouvoir à son tour transmettre ce qu'il a reçu à la fois aux futurs membres du chapitre et également à tout son entourage.

Nicolas Falut,  
Chef de chapitre

# Grandeur et discrétion : le génie de saint Joseph !

Un jour, alors que nous visitons les dépendances d'un château, un ami me fit remarquer la beauté de la charpente qui semblait flotter dans les airs. C'est dire l'habileté qu'il fallut aux artisans de l'époque pour concevoir et monter cette charpente.

Alors vous me direz, « tout cela est bien beau mais en quoi cela nous concerne-t-il ? »

Eh bien, saint Joseph, cela ne vous aura pas échappé, était charpentier !

L'habileté qu'il avait dans sa vie terrestre à concevoir et exécuter une des parties essentielles d'un bâtiment, d'une maison, lui assurant ainsi unité, protection et beauté ; il l'exerce encore au ciel pour l'édifice qu'est l'église.

Il est à première vue bien étrange que l'Église ait accordé à saint Joseph une telle dignité parmi les saints !

L'on pourrait avancer contre la dignité de Saint Joseph, qu'il n'est pas comme le Père Éternel pour son Fils le véritable géniteur de celui-ci, alors que le commun des pères de cette terre est de

partager, de manière proportionnelle, cette qualité de géniteur de leurs enfants comme l'est le Père Éternel. Mais l'on se fourvoierait assurément !

Car, certes, Saint Joseph ne partage pas avec le Père Éternel quelque chose de « la paternité », au sens où il aurait, à l'image de Dieu le Père, transmis sa nature à un autre être, comme l'ont fait pour nous nos pères. Mais ce qu'il partage avec Lui est d'ordre bien plus élevé et bien plus singulier.

En effet, Il ne partage pas « la paternité » comme nous le disons du commun mais « sa paternité ». Sa paternité particulière, celle qu'Il a non simplement en tant que géniteur mais en tant que principe de son Fils Unique. Il lui délègue par une grâce spéciale l'autorité naturelle qu'il a sur son Fils. Saint Joseph est surnaturellement élevé par l'Incarnation à exercer une autorité naturelle sur une Personne Divine. Saint Joseph peut donc être appelé du titre exceptionnel de Père de Dieu parce que Dieu le Père le lui a attribué.

Il était certes le dernier



personnage de ce Glorieux triptyque de la Sainte Famille. Mais il nous semble à présent que les plus grands saints sont bien peu de choses à côté de lui. Quant à nous, que sommes-nous en comparaison du dernier des saints ?!

Dans l'édifice qu'est l'Église, saint Joseph est comme la charpente ; placé au sommet, essentiel mais discret...

Parce qu'il a appris à son Fils adoptif ce doux métier d'édificateur, de gardien, de protecteur ; laissons-nous, nous aussi, enseigner par saint Joseph en lui étant dévoué, à la ressemblance du Christ.

Abbé Quinquis,  
Aumônier de l'équipe de Paris

Pour mieux connaître saint Joseph, vous pouvez vous rediriger vers la lettre apostolique du pape François **Patris corde**. (14 pages en PDF, par le site du Vatican).



## Retour sur le camp ski !

17 au 24 février

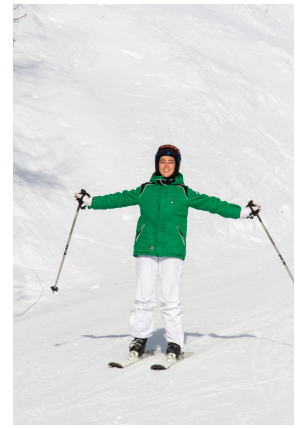
Du 17 au 24 février, une équipe d'une vingtaine de jeunes du Chapitre s'est retrouvée dans les Alpes, à Vars les Claux, pour vivre une semaine de camp mémorable. Encadrés de main de maître par nos bien-aimés chefs Nicolas et Solène, les jeunes ont pu profiter de toutes les joies de la montagne tout en vivant de beaux moments d'amitié et de prière. Depuis les inoubliables descentes à ski sur l'immense domaine de Vars, jusqu'aux soirées de jeux à l'abri du chalet douillet, en passant par les intrépides batailles de boules de neige et les messes recueillies dites par l'Abbé Quinquis, ce séjour fut en tous points mémorable !

Sur les pistes, les groupes de skieurs se sont formés pour tous les goûts. Il y avait les plus aguerris qui enchaînaient les pistes rouges, l'équipe des casse-cou et leurs sauts périlleux sur les bosses, le groupe des aventuriers qui se sont lancés en snowboard pour remplacer les skis, les débutants qui ne le sont pas restés longtemps... On en a gardé quelques bleus, certes, mais que de rires et de beaux paysages !

Mais notre bande de gais lurons alpins ne se sont pas contentés de ski ! Le dernier jour fut consacré aux descentes de luge et tous se sont farouchement battus à grand renfort de boules de neige. Aussitôt déclarée la fin des « hostilités », un concours de bonhomme de neige s'improvisa. Les filles réalisèrent une magnifique princesse en robe de bal, nommée Samantha, tandis que les garçons rivalisèrent d'humour et d'ingéniosité avec « Pablo », leur bonhomme de neige très musclé.



# du Chapitre



Après ces journées bien remplies, les parties de jeux de cartes ou de loup garou, le soir après une bonne douche, ont tissé de belles amitiés entre les membres. C'est aussi rassemblés dans le petit salon du chalet que les jeunes purent recevoir de beaux enseignements de notre aumônier et de notre Anim' principale préférée, et assister à la messe le matin. Ce beau séjour a été riche en aventures et en amitiés. Un immense merci à nos super chefs et à l'abbé Quinquis de nous avoir si bien encadrés, et rendez-vous très bientôt pour le camp d'été à Rome !

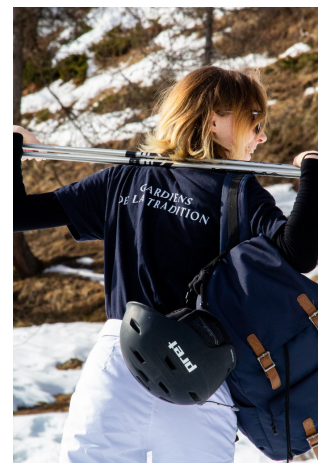
Cyrielle de Cernon,  
Animatrice

## Quelques nouvelles du Chapitre

Pendant que le chapitre s'amuse dans la neige, les quatre équipes, elles, ne chôment pas ! À Versailles-Rambouillet, l'équipe saint Vladimir profite des abbés de la fraternité saint Pierre pour se former sur le Pape et sur les fins dernières ! Avec l'équipe sainte Philomène, équipe de Port-Marly, ils écrivent des lettres pour soutenir les personnes âgées (association 1 Lettre 1 Sourire).

À Port-Marly, on se cultive aussi ! Petite visite de l'Hôtel de La Marine le 10 février, suivie d'une petite crêpe ! *Mens sana in corpore sano* quoi... L'équipe saint Louis de la Roche, elle, préfère le sport. Le 13 mars, après une petite marche, les membres ont pu avoir un débat sur l'euthanasie.

Enfin, à Paris, c'est la solidarité qui prime ! Maraude le 11 février dernier, et le 16 mars, service au centre saint Paul, maison du Bon Pasteur à Paris, pour les remercier de leur accueil et de leur aide ! Bref, l'année suit son cours, soyons à fond pour bien la finir !



# Martin Eden Jack London

Par Sixtine de Cambourg

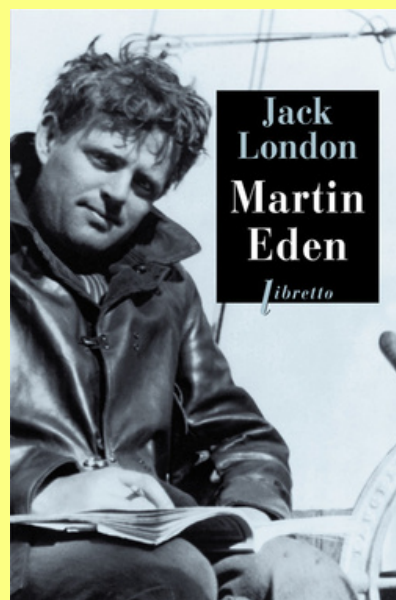
C'est l'histoire d'un coup de foudre. Ou plutôt de deux, qui firent ce que font les coups de foudre, c'est-à-dire envoûter.

L'un fut sa découverte de la Littérature, l'autre sa rencontre avec Ruth. Mais en somme, son réel amour était pour le monde intellectuel en lui-même, qu'il souhaitait conquérir, peu importe le prix : « La solitude est la compagne fidèle de ceux qui osent s'aventurer dans les terres inconnues de l'âme. »

Il va alors tout faire pour apprendre, et vivre de sa passion : l'écriture ; pour ensuite épouser Ruth. Car bien que d'un milieu inférieur, plus pauvre, Martin Eden a sa conception propre de la vie et une réflexion constante fondée sur l'individualisme. Il méprise les hommes qu'il juge conformistes « Il détestait la multitude des hommes parce qu'ils l'obligeaient à être comme eux. » et tente de trouver une autre manière d'être.

Cependant, il se heurte à la réalité de la vie en cherchant sa voie. Entre aspirations littéraires et désillusions sociales, cet

homme en proie à une bataille intérieure est l'exemple parfait d'un autodidacte incompris ou trop tard, dans la quête infinie de soi-même.



Elle est tétraplégique... et chef d'entreprise. Elle avait écrit un livre il y a 9 ans, dans lequel elle affirmait qu'elle ne serait jamais religieuse... aujourd'hui, elle est vierge consacrée. Charlotte de Vilmorin témoigne, dans ce livre. En 150 pages, elle raconte

## Ceci est mon corps Charlotte de Vilmorin

Par Aymeric Rabany

différents événements dans sa vie : ses moments de désespoir, lorsqu'elle se sent de plus en plus dépendante, ses amitiés, ses voyages, sa conversion, sa vocation... Dans tout ce livre, parsemé d'anecdotes, l'auteur nous invite, à travers son expérience, à changer notre regard, par rapport à de nombreux sujets.

C'est un beau témoignage à lire, où la joie répond à la

souffrance, l'humour au sérieux, et la vie intérieure à la vie d'entreprise. Jusqu'au moment où, pour conclure son livre, elle racontera ce jour où, devant l'autel, elle s'engageait auprès du Seigneur : « heureuse de pouvoir répondre dans le secret de mon cœur à Celui que j'épousais [...] "Moi aussi, ceci est mon corps", et de me jeter dans ses bras. »

# La constitutionnalisation de l'avortement ou la consécration de la femme moderne et émancipée

Le 4 mars 2024, dans l'aile du Midi au château de Versailles, une large majorité du Congrès (780 voix sur 902) adopte un projet de loi constitutionnelle. Projet porté par Elisabeth Borne, ancienne première ministre, il vise à faire entrer dans la Constitution une liberté de recourir à l'avortement.

Pour rappel, la Constitution est le texte fondamental qui fixe l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'Etat. Ainsi, nous y retrouvons des dispositions concernant les pouvoirs de chaque organe (Président de la République, Premier ministre, gouvernement, Sénat, Parlement, etc.). Du fait de la valeur de cette norme, toutes les dispositions législatives et réglementaires doivent se conformer aux principes constitutionnels.

La loi constitutionnelle du 8 mars 2024 a modifié l'article 34 de la Constitution, selon lequel « la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ». Concrètement, cette disposition consacre la liberté de recourir à l'avortement, déjà accordée par la loi Veil du 17 janvier 1975.

Cette loi s'inscrit dans un mouvement de libéralisation des mœurs, dans un objectif d'extension des droits de la femme, et de la négation de la nature humaine. En effet, en 1967, la loi Neuwirth amorce ce mouvement en autorisant l'usage de contraceptifs. Ainsi, c'est depuis la 2<sup>de</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle que les mœurs décadentes ont été progressivement consacrées par le législateur.

Concrètement, la loi Veil a eu comme effet principal de dépénaliser l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), en encadrant un droit à l'avortement. Ainsi, toute femme en situation de détresse a la possibilité d'interrompre sa grossesse, jusqu'à 10 semaines de gestation. Cette intervention est strictement encadrée par la présente loi, et chaque médecin dispose d'une clause de conscience lui permettant de ne pas procéder à l'avortement.

En présentant ladite loi, Simone Veil avait déjà pris conscience du risque d'une telle autorisation. Elle disait : « je le dis avec toute ma

conviction : l'avortement doit rester l'exception, l'ultime recours pour des situations sans issue. Mais comment le tolérer sans qu'il perde ce caractère d'exception, sans que la société paraisse l'encourager ? ». Nous voyons dans ses propos que Simone Veil ne souhaitait pas que sa loi soit le point de départ de la nouvelle ère de la femme libérée, de la femme émancipée de sa nature de femme, à savoir porter la vie et la transmettre.

D'un point de vue strictement juridique, la constitutionnalisation de la liberté de recourir à l'IVG n'apporte rien à ce dernier. En effet, comme j'ai pu l'introduire, la transposition de ce droit dans la Constitution ne lui confère qu'une valeur juridique supérieure. Ne s'y voit pas une amélioration du droit mais une simple manœuvre politique et idéologique ! Juridiquement, le droit à l'avortement est déjà garanti par la loi, et sa constitutionnalisation ne le complète ni ne l'étend. Certes, cette liberté est plus facilement défendable aux tribunaux en raison de sa valeur constitutionnelle, mais techniquement, il n'apporte rien à ce qu'est déjà l'avortement.



Victor Perreau,  
Animateur et étudiant en droit

# Programme du Chapitre

Avril - Mai

**Versailles**

28 avril  
Activité d'équipe

**La Roche-sur-Yon**

13 avril  
Activité d'équipe

**Port-Marly**

4 mai  
Virée vélo !

**Paris**

Dimanche 21 avril  
Maraudes  
4/5 mai  
Laser game et formation  
25/26 mai  
Service à la maison  
Marthe-et-Marie



16/21  
avril  
SFA

18/19/20  
mai  
Pèlerinage de  
Chartres

4/23 août  
Camp d'été en  
Italie

## Contacts :

[chapitresaintlazare@gmail.com](mailto:chapitresaintlazare@gmail.com)

**Chef de Chapitre**

Nicolas Falut : 07 69 63 32 32

**Animatrice principale**

Solène de Lestang : 07 68 43 91 96

**Nouveau site internet :**

<https://www.chapitresaintlazare.com/>

**Vous pouvez faire vos Dons pour le chapitre sur le lien suivant :**

<https://www.helloasso.com/associations/chapitre-saint-lazare>

**Merci de votre générosité !**

**Retrouvez-nous sur les réseaux**



**Et sur notre nouveau site internet :**  
<https://www.chapitresaintlazare.com/>